



Participation communautaire

Nos engagements

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire a pour mission d'aider chacun à être en meilleure santé à la maison grâce à des soins interconnectés, accessibles et axés sur le patient. Il est essentiel d'écouter les personnes que nous servons et d'en tirer des leçons afin de garantir que nos services et programmes répondent aux besoins des patients, de leur famille et de leurs soignants. Nos engagements mettent en lumière les mesures de soutien que vous pouvez attendre de la part de l'équipe responsable de la participation communautaire ainsi que vos responsabilités en tant que conseiller.

Nos engagements

- Assurer une participation concrète
- Vous traiter avec respect
- Faire connaître les possibilités de participation
- Être ouverts et transparents
- Créer un espace sûr où chacun sent qu'il peut participer
- Offrir de la formation et un soutien pour vous aider à vous sentir prêt et confiant
- Vous remercier de votre participation
- Effectuer un suivi afin de vous informer de la façon dont votre participation a contribué à améliorer les choses
- Solliciter votre avis au sujet de votre expérience en tant que conseiller afin de continuer à améliorer nos processus de participation Engagements des conseillers

Engagements des conseillers

- Adopter une attitude positive au travail et traiter les autres avec respect
- Fournir des conseils, des idées et des commentaires du point de vue du patient, du soignant ou de la famille
- Être à l'écoute et faire preuve d'empathie, de curiosité et de bienveillance
- Formuler des commentaires fondés sur des expériences personnelles et penser au-delà de son propre parcours
- Collaborer avec le personnel, les fournisseurs de services et les partenaires en ce qui a trait aux initiatives
- Discuter de toute préoccupation ou de tout conflit avec le personnel responsable de la liaison ou de la participation du projet
- Participer à des activités de mobilisation qui répondent à vos intérêts et à vos expériences
- Assister aux séances d'orientation et de formation
- Aviser le personnel responsable de la liaison ou de la participation du projet si

vous n'êtes pas en mesure de respecter
un engagement

